Commune de MERVILLE

59400

Occupation physique du sol 2008



Pour information

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer

du Nord

Service Urbanisme et Connaissance des Territoires
Pôle SIG

PLAN

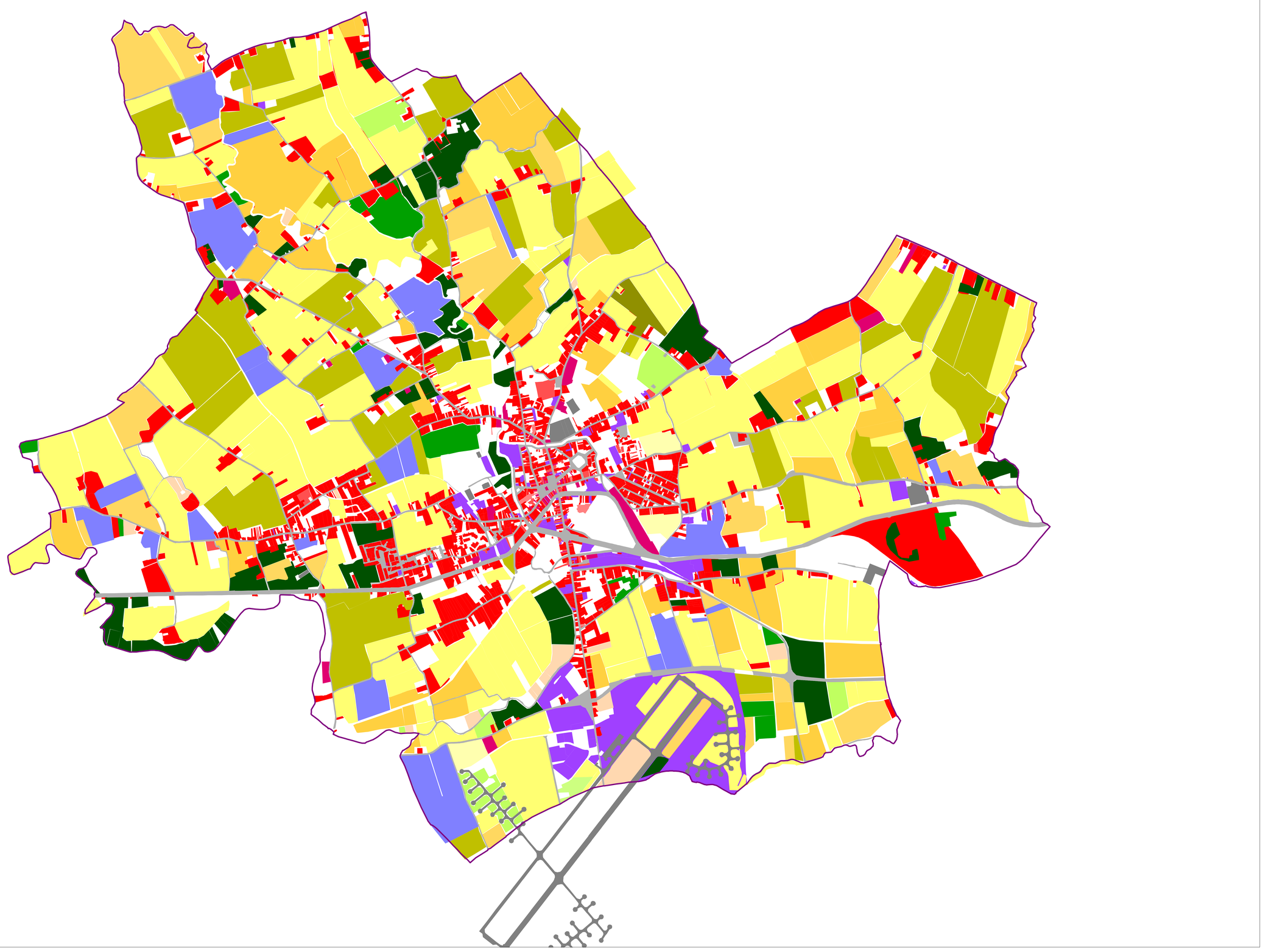
Porter à Connaissance pour la procédure de planification Urbanisme

Carte dessinée le : 25/06/2010
src : carto_psc_urbanisme_sit_CS5400.wor

Echelle : 1 / 9000

Sources : Ddtm 59
(c) France Raster 10k Ign - Pyrige

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr



Limite communale de MERVILLE

Indéterminé

Emprise routière, parkng,Cimetière, Aérodrome
Sources : Dgfip/Cg59 - Ign - Bd Topo

Occupation du sol agricole

- Blé
- Maïs
- Orge
- Colza
- Protéagineux
- Vergers
- Légumes - Fleurs
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Cultures industrielles
- Gel
- Diverses cultures

Occupation Bâti

- Maison
- Dépendances

Sources : Cg59 matrice cadastrale, RPG Ministère Agriculture/Asp - Ddtm 59



Annexe

Emrpises diverses

Il s'agit de l'addition des surfaces non cadastrées (domaine public) qui correspondent en grande partie aux emprises routières, des surfaces telles que les cimetières, les parkings, aérodromes

Sources : Dgfip/Cg59 - Ign - Bd Topo

Occupation du sol Agricole

Le répertoire parcellaire graphique (RPG) est une couche géographique (SIG) permettant de localiser les parcelles agricoles bénéficiant d'aides surface en application du règlement communautaire (CE) n°1593/2000.
Chaque année, les agriculteurs déposent un dossier de déclaration de surface qui comprend notamment un RPG, c'est-à-dire des orthophotographies au 1/10 000 sur lesquelles l'agriculteur dessine et met à jour les îlots de culture qu'il exploite.
Le RPG est actualisé chaque année. La mise à disposition du RPG, définie par la circulaire SG/CSI/C2007-0101 du MAP du 11 décembre 2007, prévoit différents niveaux de diffusion afin de respecter la confidentialité de certaines données.
Le niveau II contient la géométrie des îlots et pour chaque îlot la nature des différentes cultures déclarées et la surface correspondante.
Le RPG est une oeuvre collective dont la propriété intellectuelle est partagée entre l'ASP (Agence de services des paiements) et le Ministère de l'Agriculture , le droit d'auteur revenant à l'ASP et le droit du producteur étant partagé entre l'ASP et le MAP.

Contenu du RPG Le RPG est composé d' îlots de culture organisés sous la forme d'une couche géographique par département.
Un îlot est un ensemble de parcelles d'un seul tenant gérées par un même exploitant.
A chaque îlot est associé un identifiant et un ensemble de cultures, associée chacune à sa surface en hectares.
Au niveau II les cultures sont regroupées selon 28 postes

Source : DDTM 59, MAP, ASP, Echelle : 1/10 000, Millésime : 2008

Occupation du bâti

Il s'agit d'une analyse de la nature dominante d'occupation des parcelles bâties issues de la matrice et du plan cadastral informatisé.

La nature dominante est le résultat du décompte de type d'occupation :
- habitat (maison , appartement)
- dépendances
- commercial
- mixte

Source : Ministère de l' Economie, Conseil Général 59, Matrice Cadastrale